



01

DÉCOUVRIR

Mieux comprendre
la vie municipale.

02

DOSSIER

Un budget de transition pour agir et
construire.

03

EN ACTION

Dès les premiers jours, des résultats.



© MARINE D'ÉVIN MALMAISON

ÉDITO

Evin-Malmaison

Christophe Caux
Maire d'Evin-Malmaison

Chères Évinoises, chers Évinois,

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je vous présente aujourd'hui ce nouveau magazine d'information municipale. À travers cette publication, nous souhaitons instaurer un lien direct, transparent et régulier avec l'ensemble des habitants de notre commune.

Je profite également de cet éditorial pour remercier sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Depuis notre élection, nous mettons toute notre énergie au service d'Evin-Malmaison et de ses habitants, avec une seule ambition : agir concrètement et efficacement pour notre ville.

Durant ces deux premiers mois de mandat, plusieurs engagements de notre programme ont déjà commencé à se concrétiser. Vous pourrez d'ailleurs en retrouver le détail au fil des pages de ce magazine. Nous avons rapidement remis de l'ordre au sein de la mairie afin de pouvoir nous consacrer pleinement aux nombreux dossiers qui nous attendent. Et ils sont nombreux.

Parmi eux, l'acquisition du carreau de la fosse 8, pour près de 1,5 million d'euros. Nous travaillons également sur plusieurs dossiers importants liés à l'urbanisme, à la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie.

Nous avons aussi souhaité remettre en avant le personnel municipal, avec lequel nous formons désormais une seule et même équipe, unie au service des habitants. Leur engagement quotidien mérite d'être reconnu et valorisé.

Nous avons également découvert des situations plus préoccupantes, comme de très nombreuses factures impayées, des réparations de la mairie toujours non indemnisées après l'incendie de 2024, ainsi qu'un projet immobilier de 65 logements rue Jean-Jaurès nécessitant toute notre vigilance.

Enfin, nous avons eu à préparer et voter le budget 2026, un exercice essentiel pour l'avenir de notre commune, auquel nous consacrons plusieurs pages explicatives dans cette édition afin de vous permettre de comprendre clairement les choix effectués.

Vous le voyez, le travail ne manque pas. Mais ce qui ne manque pas non plus, c'est notre motivation. Chaque jour, elle se renforce grâce à vos encouragements, vos messages et votre soutien.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous remercie de votre confiance, je vous souhaite une excellente lecture et surtout je vous souhaite de belles et agréables vacances.

Christophe CAUX

ÉTAT CIVIL

Liste arrêtée au 1er juin 2026
Seules les publications ayant eu l'autorisation de parution dans la presse sont mentionnées dans le bulletin municipal

NAISSANCES

JACOTOT Farel	13 Janvier 2026
BOUMENDIL Souleyman	21 Janvier 2026
DELSOL Isaak	23 Janvier 2026
BERRI Sayf-Eddine	04 Février 2026
BROEHL Oriano	08 Février 2026
KHATER Yamina	11 Février 2026
SAME Islem	11 Février 2026
KHALID Firdaws	17 Février 2026
DESSINGES Malonn	08 Mars 2026
CAPLET Julia	21 Mars 2026
OBLÉD Logan	30 Mars 2026
DUBAR Emmie	21 Avril 2026
AUGUSTO Laya	24 Avril 2026
BENCHIHA Hind	30 Avril 2026
KHINACHE Leyla	30 Avril 2026
MALFAIT Raphaël	07 Mai 2026
CAILLIÉRET Alexane	10 Mai 2026
DELAYEN Léandre	12 Mai 2026
LEBIS Emile	22 Mai 2026

MARIAGES

Le 14 Mars 2026
AUGUSTO Gabriel & LEFEBVRE Alicia
Le 21 Mars 2026 :
BOUKHALFA Fouad & FRANQUENOUILLE Olivia
Le 30 Mai 2026 :
TUNE Kelly & MARGIOVANNI Giovanna
Le 06 Juin 2026 :
CHATELAIN Fabien & EVRARD Charlaïne

DÉCÈS

DUBOIS ép. URBANIAK Michèle : 25 Déc 2025
SIKORA ép. MICHALIK Stéphanie : 30 Déc 2025
BEKKOUCHE Mohammed : 03 Janvier 2026
MORELLE Andréa : 08 Janvier 2026
ROSZAK ép. BECQUEMBOIS Daniéla : 16 Janv 2026
DUEZ veuve WASZAK Josette : 01 Février 2026
CRENLEUX Patricia : 04 Février 2026
DUGARDIN ép. PETIT Jacqueline : 22 Fév 2026
BENBRAHIM Abdelkader : 19 Mars 2026
MOREL Philippe : 03 Avril 2026
KOZAK Micheline : 29 Avril 2026
KAROUM Jamaa : 01 Mai 2026
ROGER Gilbert : 11 Mai 2026

© LA VOIX DU NORD

BRÈVES DE CONSEIL

75 factures edf non payées !

Conseil municipal > avril 2026

C'est ce que nous avons découvert assez rapidement en épluchant les comptes de la commune ! il est facile de faire des économies lorsque les factures ne sont pas payées...

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Conseil municipal > avril 2026

Pour ce premier budget de la mandature, il était difficile

associations du territoire :
> 15 500€ aux associations melvinoises
> 8 800 € d'aide pour les voyages scolaires
> 4 110€ aux associations du territoire et intercommunales
> 450€ aux associations départementales
Soit un total de 28 940€



**DÉCOUVRIR,
MIEUX COMPRENDRE
LA VIE MUNICIPALE**

- Le Mot du Maire P.1
- les élus communautaires,
rôle du conseil municipal P.2
- Présentation de vos élus P.3

**DOSSIER,
UN BUDGET DE
TRANSITION POUR
AGIR ET CONSTRUIRE**

- Le budget : les dépenses de
fonctionnement P.5
- Le budget : les recettes de
fonctionnement P.6
- Le budget d'investissement P.7

**EN ACTION,
DÈS LES PREMIERS
JOURS, DES
RÉSULTATS**

- Débarrasser la mairie P.8
- Entretien du cimetière P.9
- La sécurité routière P.10
- Les manifestations et
événements P.11
- Les travaux en mairie P.12
- Le nouveau marché /
urbanisme P.13

DANS VOTRE VILLE... P.14

AGENDA P.17

SOMMAIRE

À venir sur votre commune :

**FONDATION
30
MILLIONS
D'AMIS**
reconnue d'utilité publique

EM
ÉVIN-MALMAISON
Tous acteurs de notre ville

**Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
votre mairie s'engage pour
la stérilisation des chats errants.**

AmiCat en partenariat avec
l'association Amicat

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

**Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,
rendez-vous sur 30millionsdamis.fr**

Vous souhaitez
recevoir
le prochain bulletin municipal
Directement
dans votre boîte aux lettres ?

Pensez à vous inscrire sur
la liste de distribution
directement en mairie



Magazine municipal de Evin > Imprimé à 2000 exemplaires sur du papier recyclé
Imprimerie Visuel Concept à Orchies
> Directeur de publication : Christophe CAUX
> Comité de rédaction : Services municipaux
> Mise en page : Services municipaux
> Photos et illustrations : services municipaux, Voix du Nord,
Dépôt légal à parution

**pour en
savoir**  
n'hésitez pas à aller à la page 05

DÉCOUVRIR

Depuis le 28 mars 2026, le nouveau conseil municipal est installé et travaille au service des Evinois.

L'occasion de mieux connaître le rôle des élus et le fonctionnement de la vie municipale. Qui fait quoi ? Comment sont prises les décisions ? Quel est le rôle du maire, des adjoints et des conseillers municipaux ?

A travers cette double page, nous vous proposons un tour d'horizon simple et pratique...

LE MAIRE



COMPRENDRE SON RÔLE

Le maire est le premier interlocuteur des habitants. Il joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne de la commune, à la fois comme représentant de l'État et comme chef de l'exécutif municipal.

Coordinateur et acteur de proximité, le maire agit chaque jour pour faire vivre la commune, entouré d'une équipe d'élus et d'agents mobilisés à ses côtés.

il représente la commune et l'état

Le Maire représente Evin-Malmaison auprès des institutions et agit au nom de l'État pour certaines missions, comme l'état-civil ou l'organisation des élections.

il prépare et applique les décisions

Avec les adjoints et les services municipaux, il prépare les projets soumis au conseil municipal et veille à l'exécution des décisions votées.

il est le garant de l'état-civil et la sécurité

Le Maire est responsable des actes d'état-civil (naissances, mariages, décès) et contribue à la sécurité et à la tranquillité publique.

il dirige les services municipaux

Le Maire encadre les agents communaux et coordonne leurs activités pour assurer un service public de qualité au quotidien.



Première séance du conseil municipal pour les nouveaux élus-28 mars 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Le Conseil Municipal réunit régulièrement au cours de l'année, selon un calendrier fixé en fonction des besoins de la commune.

Ces séances ont pour objectif de débattre des projets réfléchis lors des commissions municipales, d'examiner les propositions et de prendre des décisions pour la vie locale. Chaque sujet inscrit à l'ordre du jour fait l'objet d'un vote.

Les conseils municipaux sont ouverts au public, afin de garantir la transparence et permettre aux habitants de suivre les décisions prises.

pour en savoir



sur vos élus, les commissions et les décisions municipales, rendez-vous sur

www.mairie-evin-malmaison.fr

> **mairie > vie municipale**

LES ELUS COMMUNAUTAIRES

Lors des élections municipales, les citoyens élisent les conseillers municipaux de leur commune. Ils votent également indirectement pour élire les conseillers communautaires.

LA CAHC comprend 14 communes, soit 125 313 habitants représentés par 61 élus communautaires dont 2 pour Evin.

Quelles sont les compétences de la CAHC ?

- développement économique du territoire
- collecte et traitement des déchets
- réseaux d'eaux et d'assainissement.



© LA VOIX DU NORD



www.agglo-henincarvin.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL

Élu **pour 6 ans**, il est composé du maire de ses adjoints et des conseillers municipaux

= 27 élus qui



votent

LE BUDGET

décident des

PROJETS ET TRAVAUX

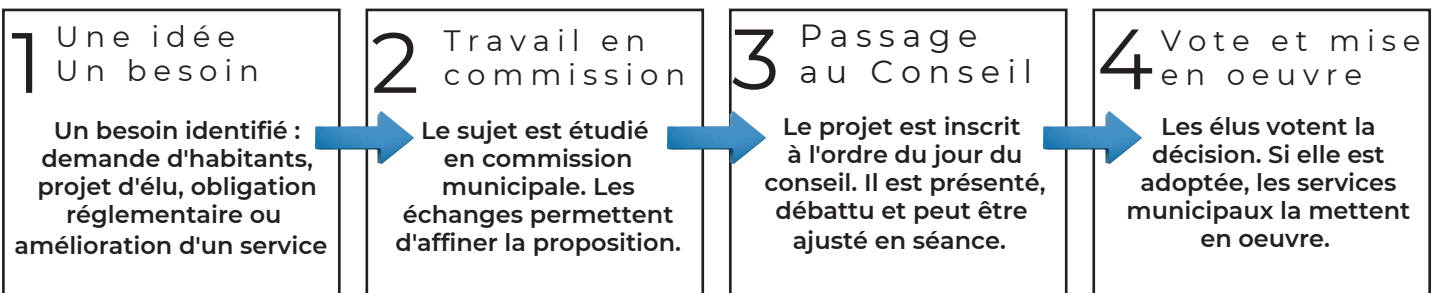
fixent les

ORIENTATIONS LOCALES

adoptent les

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

COMMENT EST PRISE UNE DÉCISION MUNICIPALE ?



Vos élus



Maire
**Christophe
CAUX**



Adjoint Finances
et Politique Ville
Youssef BOUYA



Adjointe Social,
Solidarité, Santé et
Logement
Aurore
FERNANDEZ



Adjoint Sécurité,
Développement
économique et
Urbanisme
Philippe Dorne



Adjointe
Association, Culture,
Loisirs et Vie
animale
Mariane VETU



Adjoint Vie
scolaire et
Périscolaire
Gilles
WATERLOT



Adjointe Fêtes et
Cérémonies
Sandy GOMEZ
GONZALEZ



Adjoint Jeunesse
et Sport
Daniel
HERNANT



Conseiller
Délégué
Communication
et Informations
Cédric DE
BOCK



Conseiller Délégué
Environnement et
développement
durable,
démocratie
participative et
citoyenneté
Geoffroy
KACZMAREK



Conseiller Délégué
Travaux et Grands
projets
Jean-Philippe
PRZYBYLSKI



Conseillère
Déléguée
Commerce et
Artisanat
Mélanie JAREK



Conseillère
Déléguée Politique
de l'enfance
Malika LAMIA
OUBELLA



Conseiller Délégué
Innovation et
Nouvelles
Technologies &
Informatique
Sylvain GILLOT



Conseillère
Municipale
Suzette
KARAMUCKI



Conseillère
Municipale
Chloé LERAT



Conseillère
Municipale
Nawel DELRUE



Conseiller
Municipal
Teddy JACOTOT



Conseillère
Municipale
Nadine DUPIRE



Conseillère
Municipale
Elise
MASCLET



Conseiller
Municipal
Ludovic
DARTOIS



Conseiller
Municipal
Frank VASSEUR



Conseillère
Municipale
Sabrina FERON



Conseiller
Municipal
Michel
BERGER



Conseiller
Municipal
Gérard
DUTKIEWICZ



Conseillère
Municipale
Annie
ANDRZEJEWSKI



Conseiller
Municipal
Bruno
LIMOUSIN

Les dépenses de fonctionnement expliquées



LE BUDGET COMMUNAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour une année. Il doit toujours être en équilibre : ce que la commune dépense est couvert par ce qu'elle reçoit.



À QUOI SERVENT LES DÉPENSES ?

Chaque euro dépensé sert à améliorer le quotidien et l'avenir de la commune.



Éducation et jeunesse



Solidarité et action sociale



Entretien des bâtiments et espaces publics



Culture, sport et vie associative



Sécurité



Aménagements et travaux



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



1 La commune reçoit des recettes (impôts, dotations, services rendus, participations...).



2 Elle utilise cet argent pour payer ses dépenses de fonctionnement.



3 Si les recettes sont supérieures aux dépenses, il peut rester un excédent (reporté pour l'année suivante).



4 Le budget doit toujours être en équilibre.

DÉPENSES	MONTANT
<p>Dépenses à caractère général Achats, entretien des bâtiments, énergie, fournitures, assurances, prestations de services...</p>	1 524 901,00 €
<p>Dépenses de personnel Salaires, charges sociales, formations...</p>	2 053 300,00 €
<p>Autres dépenses de gestion courante Subventions aux associations, contributions obligatoires, indemnités des élus...</p>	231 605,00 €
<p>Dépenses financières Intérêts de la dette</p>	40 950,00 €
<p>Dépenses spécifiques Dépenses exceptionnelles ou imprévues</p>	100,00 €
<p>Dotations aux provisions Mise de côté pour faire face à des risques futurs</p>	19 734,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	3 870 590,00 €





TOTAL GÉNÉRAL 3 870 590,00 €



À RETENIR

La commune utilise cet argent pour faire fonctionner les services publics, réaliser des projets et améliorer le cadre de vie des habitants.

Les recettes de fonctionnement expliquées

RECETTES		MONTANT
	Excédent reporté Résultat positif de l'année précédente reporté sur l'exercice en cours	2 654 367,45 €
	Recettes des services Paiement des services rendus (cantine, garderie, locations...)	395 250,00 €
	Impôts et taxes Reversements de l'État : taxes diverses (Droits de mutation, taxe sur l'électricité...)	432 055,00 €
	Fiscalité locale Impôts locaux payés par les habitants (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires...)	1 772 304,00 €
	Dotations et participations Dotations de l'État, subventions et participations d'autres organismes	1 203 110,00 €
	Autres recettes de gestion courante Loyers, remboursements, recettes diverses...	72 835,00 €
	Autres produits Produits exceptionnels	600,00 €
	Atténuations de charges Remboursements sur rémunérations (maladie, chômage partiel...)	100,00 €
TOTAL HORS REPORT		3 876 254,00 €
TOTAL GÉNÉRAL		6 530 601,45 €

D'OÙ VIENT L'ÉCART ?

L'excédent reporté (2 654 367,45 €) s'ajoute aux recettes de l'année pour financer les dépenses et préparer les projets futurs.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Investir aujourd'hui pour préparer demain !



Le budget d'investissement permet à la commune de réaliser des projets durables pour améliorer le cadre de vie des habitants : bâtiments, voiries, équipements, aménagements... Il se compose de dépenses (ce que la commune investit) et de recettes (d'où vient l'argent).



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 DÉPENSES FINANCIÈRES

Remboursement des emprunts contractés par la commune.



292 200,00 €

2 OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

Financement des travaux, des équipements et des grands projets pour la commune.



BÂTIMENTS PUBLICS



VOIRIES



AMÉNAGEMENTS



MATÉRIEL

1 028 040,00 €

3 RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES

Dépenses déjà engagées mais non encore payées au 31/12.



€



157 706,56 €

SOUS-TOTAL

1 320 240,00 €

TOTAL DÉPENSES RÉELLES
(hors report)

1 477 946,56 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 RECETTES FINANCIÈRES

Ressources financières : aides, remboursements, diverses recettes.



175 638,00 €

2 RECETTES D'ÉQUIPEMENT

Subventions obtenues pour financer certains projets.



33 000,00 €

3 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

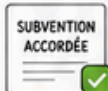
Économies réalisées sur le fonctionnement qui sont réinvesties dans les projets.



300 000,00 €

4 RESTES À RÉALISER EN RECETTES

Subventions ou recettes déjà prévues mais pas encore encaissées.



389 380,61 €

5 EXCÉDENT REPORTÉ

Excédent des années précédentes reporté sur l'exercice.



760 431,79 €

TOTAL RECETTES RÉELLES
(hors report)

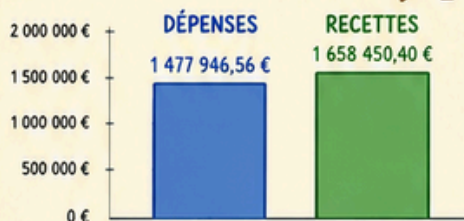
898 018,61 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES

1 658 450,40 €



L'ÉQUILIBRE DU BUDGET



Les recettes sont supérieures aux dépenses grâce à l'excédent reporté. Cela permet de financer les projets, de sécuriser les investissements et de préparer l'avenir sereinement.

CE BUDGET PERMET DE :



RÉNOVER LES BÂTIMENTS



REFEIRE LES ROUTES



AMÉNAGER LA VILLE



MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS



ACHETER DU MATÉRIEL



PRÉPARER L'AVENIR



En résumé : un budget d'investissement bien géré, c'est des projets d'aujourd'hui pour une commune plus belle et plus durable demain !

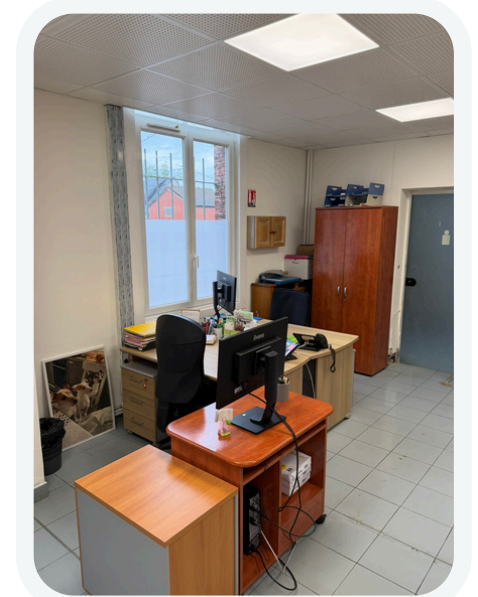
5 EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR LES 2 PREMIERS MOIS

1 : débarrasser la mairie

un entassement de dossiers, de papiers, de matériels vétustes...



A notre arrivée, nous avons dû faire face à un gros problème d'organisation et surtout de rangement à l'intérieur de la mairie. Les agents travaillaient dans des conditions très compliquées...

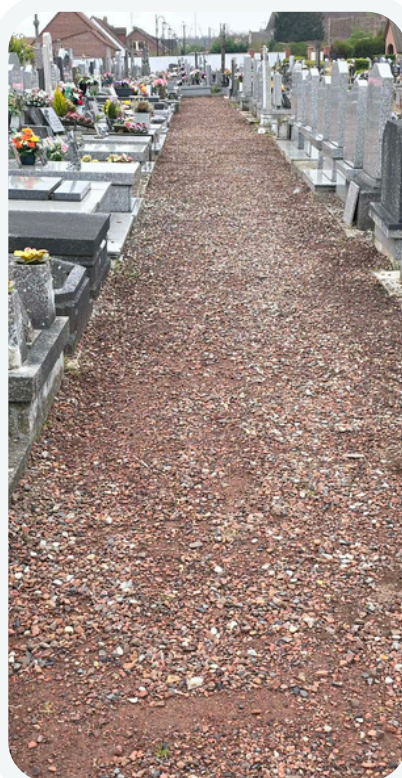


5 EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR LES 2 PREMIERS MOIS

2 : entretenir le cimetière



Parce que le cimetière doit être entretenu et parce que nous devons le respect à nos défunts, un agent sera mis a disposition tous les jours pour entretenir notre cimetière dès le 1er juin 2026...



5 EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR LES 2 PREMIERS MOIS

3 : la sécurité routière



la sécurité de tous est une de nos priorités,



5 EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR LES 2 PREMIERS MOIS

4 : les manifestations et événements



Chasse aux oeufs de pâques



Commémoration du 26 avril



Fête du travail



Commémoration du 8 mai



Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation



Retransmission de la finale de la Coupe de France



Balade canine

5 EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR LES 2 PREMIERS MOIS

5 : les travaux en mairie



UN NOUVEAU MARCHÉ

Depuis le 16 mai, un nouveau rendez-vous anime le cœur d'Évin-Malmaison : un marché hebdomadaire se tient chaque samedi, de 8h à 13h, sur la place de l'Église.

Les habitants peuvent y retrouver une offre variée grâce à la présence de nombreux commerçants proposant des pâtisseries, des bonbons, des boissons, des fromages, de la viande, de la maroquinerie, des vêtements et bien d'autres produits encore. Ce marché est l'occasion de faire ses achats de proximité tout en profitant d'un moment de convivialité et d'échanges.

En complément de cette nouvelle offre commerciale, un poissonnier est présent dans la commune tous les vendredis depuis le 15 mai, de 15h30 à 19h30, permettant aux habitants de bénéficier chaque semaine de produits de la mer frais et de qualité.

Ces nouvelles initiatives contribuent à dynamiser le centre-ville et à renforcer l'offre de commerces de proximité au service des Évinoises et des Évinois.



URBANISME

Quand faire la déclaration de fin de chantier ?

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est une démarche obligatoire en urbanisme. Elle permet de signaler à la mairie que les travaux autorisés (permis de construire ou déclaration préalable) terminés et conformes à l'autorisation accordée.

Elle doit être déposée dès la fin du chantier, une fois que l'ensemble des travaux indiqués et autorisés par le permis est réalisé. À partir de cette déclaration, la commune dispose d'un délai de trois mois pour vérifier la conformité du projet.

Cette formalité est essentielle : elle sécurise votre projet et atteste du respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Formulaire disponible en mairie ou en ligne

> www.service-public.gouv.fr

SERVICE URBANISME

03.21.77.84.99 | urbanisme@mairie-evin-malmaison.fr





TRAVAUX ET TONDEUSE



ATTENTION AUX BRUITS

Certains bruits de travaux ou de tondeuse peuvent être considérés comme une nuisance sonore selon l'intensité, la durée, la répétition et s'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage.



Les travaux de bricolage et de jardinage peuvent être effectués :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches de 10 à 12h

Si vous subissez des nuisances de ce type n'hésitez pas à contacter la mairie par mail à :

contact@mairie-rvin-malmaison.fr

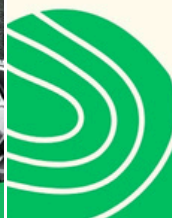


ABOIEMENTS EN CONTINUE



ATTENTION AUX BRUITS

Certains aboiements de chien peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore si l'aboiement est **intensif, répétitif** ou **durable** et s'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage.



SI VOUS SUBISSEZ DES NUISANCES DE CE TYPE N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE POUR CONNAÎTRE LA MARCHÉ À SUIVRE :

- SIGNALER SUR INTRA-MUROS Rubrique "Animaux"
- OU
- ENVOYER UN MAIL À

contact@mairie-evin-malmaison.fr



Evin, Aujourd'hui-Demain

Cent jours se sont écoulés. Nous avons vu fleurir les bacs de la rue Lamendin, disparaître les décorations de Noël, mieux entretenir le cimetière, illuminer les passages protégés, remeubler la mairie et créer un marché hebdomadaire.

Ces actions contribuent au cadre de vie des Évinois.

Mais après le temps de la communication doit venir celui des choix structurants. Écoles, associations, sécurité, environnement, commerce local et attractivité de notre commune méritent désormais une véritable ambition.

Nous resterons vigilants, force de proposition et à votre écoute. Bel été à toutes et à tous.

Franck Vasseur pour le groupe « Évin-Malmaison, Aujourd'hui-Demain »

Agir ensemble pour faire revivre Evin

Chères Évinoises, chers Évinois,

Après plusieurs mois de campagne électorale, une nouvelle page s'ouvre pour notre commune. Grâce à la confiance que vous nous avez accordée, nous sommes pleinement mobilisés pour faire avancer Évin-Malmaison.

De nombreuses actions sont déjà engagées et vous en découvrirez une partie dans ce bulletin municipal. En parallèle, les grands projets de notre programme prennent forme : les premières réunions de travail, les études et les expertises sont lancées afin de les concrétiser dans les meilleures conditions.

Nous aurons à cœur de vous informer régulièrement de leur avancement.

En attendant le plaisir de vous retrouver à l'occasion de notre Fête nationale, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances.

LA MUNICIPALITÉ D'ÉVIN MALMAISON

ORGANISE LE

14 JUILLET

Venez célébrer la Fête Nationale!

AU TERRIL

Rue Saint-Exupéry

10H00

**GRAND PRIX DE LA VILLE
CONCOURS DE PÉTANQUE**
AU STADE GERARD HOUILLEZ



15H00

L'APRÈS-MIDI
**CHÂTEAUX
GONFLABLES**
POUR LES ENFANTS



18H30

BAL POPULAIRE
AVEC **DJ FALANE**



SOIR

FOOD TRUCK
SUR PLACE
POUR LA RESTAURATION



BUVETTE

ASSURÉE PAR
*le comité
des fêtes*



23H00

FEU D'ARTIFICE
SUR LE TERRIL

*Venez nombreux
partager un moment
festif et convivial
en famille
ou entre amis!*



ÉVIN-MALMAISON
Tous acteurs de notre ville



MOMENTS CONVIVIAUX

avec le Secours Catholique



TOUS LES JEUDI DE 14H À 16H

RUE DANTON

AU PROGRAMME



TRICOT



COUTURE



AUTOUR d'un bon café et de gâteau

Un moment de partage, de détente et de bonne humeur !

Venez comme vous êtes, repartez le cœur léger !



SECOURS CATHOLIQUE

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

VENTE DU VESTIAIRE

VÊTEMENTS POUR TOUS à petits prix !



TOUS LES MERCREDI



8h30 À 16h00



RUE DANTON

Venez nombreux !

Votre geste fait la différence

BRADERIE DU COMITÉ DES FÊTES D'ÉVIN-MALMAISON

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026
DE 8H00 À 17H00
TARIF : 3 € LES 2 MÈTRES

ZONE DE LA BRADERIE

- ✓ Rue Jean Jaurès (de la pénétrante jusqu'au croisement de la rue Paradis)
- ✓ Rue Paradis
- ✓ Rue des Tuilliers
- ✓ Rue Marguerite Yourcenar
- ✓ Rue Simone Veil
- ✓ Rue Anne Frank

PERMANENCES DE RÉSERVATION
 LIEU : À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
 RENSEIGNEMENT : 07.77.80.88.56
 PAIEMENT : CHÈQUE OU ESPÈCES

Riverains :

- Lundi 15 juin 2026 9h - 18h
- Mercredi 17 juin 2026 9h - 18h
- Samedi 20 juin 2026 9h - 12h

Pour tous :

- Mercredi 08 juillet 14h - 18h
- Jeudi 09 juillet 9h - 18h
- Jeudi 16 juillet 9h - 18h
- Samedi 18 juillet 10h - 18h

Ensemble, faisons vibrer Évin-Malmaison ! Des événements pour tous toute l'année !

CONCERTS ANIMATIONS FESTIVITÉS CONVIVIALITÉ

Activités organisées par le Secours Catholique !

Le 5 septembre, rendez-vous à la braderie organisée par le Comité des fêtes de votre commune !

AGENDA

JUILLET

Samedi 4 Juillet

> **Animation estivale**

Gino Sana de 14h à 17h

Samedi 11 Juillet

> **Sortie BOUDEWIJN SEAPARK**

Evin'sion Fantaisie

Mardi 14 Juillet

> **Fête Nationale**

Comité des fêtes d'Evin-Malmaison
14h à 00h30

> **Grand Prix de la Ville**

La Boule Noire

Stade Houlliez de 10h à 18h

Samedi 18 Juillet

> **Atelier créatif**

Evin'sion Fantaisie

Maison pour tous de 14h à 17h

AOÛT

Samedi 1er Août

> **Atelier créatif**

Evin'sion Fantaisie

Maison pour tous de 14h à 17h

Du 31 Juillet au 23 Août

> **OPEN de Tennis Annuel**

Tennis Club Evin

Salle Budillon

Samedi 8 Août

> **Sortie LE FLEURY**

Evin'sion Fantaisie

Samedi 30 Août

> **Concours de pêche**

Les amis du marais

Au marais à partir de 6h30

SEPTEMBRE

Samedi 5 Septembre

> **Forum des associations et portes ouvertes**

Salle Dutilleul de 14h à 17h

> **Réunion Frelon Asiatique**

Maison pour tous de 10h à 12h

> **Marché aux puces**

Comité des fêtes d'Evin Malmaison

Secteur Jaurès de 7h à 18h

> **Atelier créatif**

Evin'sion Fantaisie

Maison pour tous de 14h à 17h

Samedi 12 Septembre

> **Loto**

Evin'sion Fantaisie

Salle Dutilleul de 12h à 19h

Dimanche 13 Septembre

> **Balade Canine**

Terril à 10h

Samedi 19 Septembre

> **Don du Sang**

Amicale des donneurs de sang

Salle Dutilleul de 8h à 12h

> **Concours de pêche**

Les amis du marais

Au marais

> **Atelier créatif**

Evin'sion Fantaisie

Maison pour tous de 14h à 17h

Dimanche 20 Septembre

> **Concerts**

Les Belles d'Evin

Salle Dutilleul

Samedi 26 Septembre

> **Repas Solidaire**

Quartier Libre

Cantine Participative à 12h

OCTOBRE

Samedi 3 Octobre

> **Atelier créatif**

Evin'sion Fantaisie

Maison pour tous de 14h à 17h

Dimanche 4 Octobre

> **Banquet des aînés**

Salle Dutilleul

Samedi 10 Octobre

> **Soirée Karaoke**

Salle Dutilleul

Dimanche 11 Octobre

> **Balade Rose**

Salle Dutilleul

Samedi 17 Octobre

> **Salon de la Gastronomie et du bien-être**

Evin'sion Fantaisie

Salle Dutilleul de 10h à 17h

Dimanche 18 Octobre

> **Bourse aux jouets**

Evin'sion Fantaisie

Salle Dutilleul de 10h à 18h

Samedi 24 Octobre

> **Fête de la sorcière**

Comité des fêtes d'Evin-Malmaison

Salle Dutilleul de 14h à minuit

Vendredi 30 Octobre

> **Soirée Halloween**

APE Méresse

Salle D. GOCZKOWSKI de 18h à 22h

Samedi 31 Octobre

> **Journée de la sorcière**

Les Belles d'Evin

Salle Dutilleul de 19h à 23h30

> **Repas Solidaire**

Quartier Libre

Cantine Participative à 12h

Retrouvez les événements à venir sur www.mairie-evin-malmaison.fr/event

 Ville d'Evin-Malmaison

